



Banissement injustifié et non respect de la cnil juin 2018

Par **Nlbd**, le **23/12/2018** à **09:33**

Bonjour, depuis près de 5 ans je joue a un jeux de type mmorpg gratuit sur lequel j'ai investit pas mal d'argent, or il se trouve que depuis 3 mois maintenant mon compte a été suspendu pour ce qu'il appelle "complicité de cheat". Après 1 mois de dialogue j'ai pus avoir plus d'informations, apparemment un compte autre que le mien se serait connecté sur la même adresse IP que la mienne et c'est pourquoi mon compte a été suspendu. Etant en résidence universitaire et utilisant la connexion de mon téléphone pour joué je peux affirmé que personne d'autre ne c'est connecté (a l'exception d'un ami quand il viens chez moi mais son compte a lui n'as pas été banni donc j'exclu cette hypothèse). J'avais entendu parlé d'une loi sur la conservation de données enregistré (RGPD CNIL juin 2018) et après m'y être intéressé je suis tomber sur sa :

Le droit à la portabilité des données : ce nouveau droit permet à une personne de récupérer les données qu'elle a fournies sous une forme aisément réutilisable, et, le cas échéant, de les transférer ensuite à un tiers. Il s'agit ici de redonner aux personnes la maîtrise de leurs données, et de compenser en partie l'asymétrie entre le responsable de traitement et la personne concernée.

j'ai donc demandé a avoir accès a ces données afin de justifié de ce banissement or le support refuse catégoriquement de me les transmettre, j'aimerais donc savoir quel recours je peux avoir n'étant pas familier avec tout ce qui est procédure juridique je viens vers vous esperant avoir des pistes de recherches pas forcément dans l'idée d'entamer une action en justice mais afin de pouvoir au moins les motiver a me prouver ma sois disant infraction

s'y jamais sa peux aider voici quelque infos

Le jeu en question s'appelle Elsword et la société nous le proposant s'appelle GameForge, son siège social est en Allemagne et sauf erreur de ma part est donc soumis à la loi européenne RGPD CNIL

voici un lien vers les règles supplémentaires du jeu qu'on m'accuse d'avoir enfreintes (plus particulièrement celles-ci :

1.3 Plusieurs comptes

Les joueurs peuvent avoir plusieurs comptes et les utiliser. Si un compte est suspendu de façon permanente, tous les autres comptes de cet utilisateur utilisant la même adresse IP peuvent également être bloqués.

La même connexion Internet peut être utilisée par plusieurs utilisateurs afin de jouer ensemble. Cependant, il est impératif d'en prévenir l'Équipe Jeu via le système de tickets.

<https://forum.elsword.gameforge.com/forum/thread/173-r%C3%A8gles-du-jeu-suppl%C3%A9mentaires/>

voici un lien vers les conditions générales d'utilisation du jeu :

<https://forum.elsword.gameforge.com/forum/thread/177-conditions-g%C3%A9n%C3%A9rales-d-utilisation/>

si certains d'entre vous ont besoin d'informations complémentaires je pourrais vous envoyer l'ensemble de mes conversations avec le support. en vous remerciant.

PS j'ai oublié de préciser qu'énormément de personnes ont également vu leurs comptes suspendus pour complicité de cheat mais n'étant pas au courant des raisons de cette suspension je ne peux me prononcer sur l'abus qui concerne mon cas

Par **Tisuisse**, le **26/12/2018** à **08:53**

Bonjour,

Le mieux est de stopper ces jeux en ligne, vous y gagnerez en temps et en argent, vous ne serez plus sous le risque de comptes en doublons, donc le risque d'escroqueries en tous genres.